

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le six avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la commune d'Argences sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
31.03.2023

*Publiée le 13.04.2023*

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	30
Titulaires	30
Suppléants	0
Pouvoirs	6
<b>Votants</b>	<b>36</b>
19h13 Arrivée titulaire	+1
<b>Votants</b>	<b>37</b>
<b>Quorum</b>	<b>20</b>

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mmes Florence SERANDOUR, Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK (arrivé à 19h13), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Gilbert GEMY (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Mme Florence GUERIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), MM. Guillaume LECOEUR (pouvoir à Eric MARGERIE), Eric DUVAL (pouvoir à Joël DUGUEY), William HERFORT, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Mme Sylvie SALLE (pouvoir à Coralie ARRUEGO) et M. Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Mme Ann BAUGAS

**Délibération n° 2023 / 49**

**Objet : ADMINISTRATION GENERALE - Mandats spéciaux à Laurence MORIN et Jean-Christophe CARON**

Lors de la séance du 23 mars 2023, le Conseil communautaire a désigné Mme Laurence MORIN comme référente PCAET pour Val ès dunes et Jean-Christophe CARON référent pour le PAT. Il est proposé que ces deux élus bénéficient d'un mandat spécial, conformément à l'article L2123-18 du CGCT, permettant le remboursement de leurs états de frais sur présentation de justificatifs.

Vu l'article L2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de donner mandat spécial à :

- Laurence MORIN pour la mission de suivi du PCAET de Caen Normandie Métropole ;
- Jean-Christophe CARON pour la mission de suivi du PAT de Caen Normandie Métropole ;

↳ Décide du remboursement des frais liés à ces mandats, sur présentation de justificatifs.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Ann BAUGAS

*A. Baugas*



Pour le Président,  
et par délégation,  
Le Vice-président,  
Patrice Martin